

Les étapes du déconfinement

Le déconfinement a bien commencé.

On peut refaire de plus en plus d'activités.

Nous sommes dans l'étape 4 du déconfinement.



Depuis le 8 juin



Les restaurants et les cafés sont ouverts.

Mais ils ferment à 1h du matin.



Les stages ont recommencé.

Les brocantes ont recommencé.



On peut partir en voyage en Belgique.



On peut dormir dans les hôtels, les gîtes ou les campings.



Depuis le 15 juin



On peut voyager dans d'autres pays d'Europe

si les autres pays sont d'accord.

Les voyages en dehors de l'Europe sont toujours interdits.



Depuis le 1^{er} juillet



On peut voir plus de personnes qu'avant.
On peut voir 15 personnes différentes
chaque semaine.

15



On peut être accompagné dans les magasins.
Les personnes qui nous accompagnent dans le magasin
doivent être une des 15 personnes de la semaine.
On peut rester le temps qu'on veut dans le magasin.



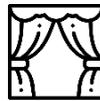
Il n'y a plus un nombre de vendeurs maximum par marché.



On peut aller au cinéma.



On peut aller au théâtre.



On peut aller voir des spectacles.



On peut aller à un concert.

On peut aller aux fêtes de village et aux kermesses.

Si c'est à l'intérieur on peut être 200 personnes.

Si c'est à l'extérieur on peut être 400 personnes.

On peut faire une fête dans une salle des fêtes.

On peut être 50 personnes.

50



On peut recommencer tous les sports
dans une salle ou dehors.



Même les sports avec des contacts comme le football.

On peut aussi organiser des compétitions.

Les piscines et les centres de bien-être sont ouverts.



Un centre de bien-être c'est un centre
où on prend soin de son corps.



Les casinos et les parcs d'attractions sont ouverts.



On peut aller dans une plaine de jeu à l'intérieur.

Les plaines de jeu à l'extérieur
sont déjà ouvertes depuis le 27 mai.



Les camps de jeunesse recommencent.

Un camp de jeunesse c'est par exemple un camp de scouts.

On peut être 50 personnes.



Il peut y avoir des célébrations religieuses.

Une célébration religieuse c'est un moment de prière
à l'église, à la mosquée ou à la synagogue...



Pour la célébration religieuse, on peut être 200 personnes.

200



On peut organiser des manifestations statiques.

Une manifestation c'est quand des personnes se rassemblent pour défendre des idées.

Une manifestation statique c'est une manifestation où on reste au même endroit.



Les salles de congrès sont aussi ouvertes.

On peut être 50 personnes.

On ne peut pas encore aller à des gros festivals.

Les boites de nuit restent fermées

On ne sait pas encore quand ça va changer.



Il faut toujours respecter les règles de sécurité même si on est déconfiné.



Les informations sur le déconfinement peuvent changer si on voit que trop de personnes tombent malades.



Pictogrammes : © Flaticon